



Conseil Communautaire
18 décembre 2019
Champvans – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 12 décembre 2019
Date de publication : 26 décembre 2019

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, J. Gruet, N. Jeannet, S. Kayi, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à I. Mangin, I. Girod à J. Gruet, A. Hamdaoui à T. Druet, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à S. Marchand, P. Jobez à N. Jeannet, A. Maire-Amiot à J.P Cuinet, P. Roche à S. Champanhet, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
J.L Bouchard, P. Blanchet, J.C Lab, J. Péchinot, E. Schlegel, P. Jacquot, E. Saget, V. Chevriaud, R. Curly.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 152/19

Objet

Budget Primitif 2020

Secrétaire de séance

Pierre VERNE

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Vu les orientations budgétaires présentées lors du Conseil Communautaire du 24 octobre 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Générales du 10 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Principal 2020 (Nomenclature M57) par 67 votes pour, 6 oppositions et 2 abstentions,
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget annexe des Zones d'Activités Economiques (Nomenclature M57),
- **APPROUVE** le Budget annexe des Transports (Nomenclature M43) par 69 votes pour et 6 oppositions,
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget annexe Assainissement – Gestion en affermage (Nomenclature M49),
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget annexe Assainissement - Gestion en régie (Nomenclature M49),
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget annexe Eau – Gestion en affermage (Nomenclature M49),
- **AUTORISE** Monsieur le Président, pour les budgets exécutés selon la nomenclature M57, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel – Chapitre 012), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Il est précisé que ces

mouvements ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre et que ces virements feront l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun, puis notifiée au comptable. L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Fait à Champvans,
Le 18 décembre 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à ;
- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole



BUDGET PRIMITIF 2020

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération



SOMMAIRE

1. PROPOS INTRODUCTIFS
2. PRESENTATION PAR CHAPITRE
3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
4. MASSE SALARIALE
5. PRESENTATION ANALYTIQUE
6. INVESTISSEMENT
7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2020

PROPOS INTRODUCTIFS



Propos introductifs

Contexte général

L'Etat a engagé de 2013 à 2018 une démarche de baisse historique des dotations aux collectivités au travers d'un plan d'économies de 50 Mds€ de dépenses publiques dont 11,5 Mds€ pèsent directement sur les collectivités territoriales.

Rappel de cette démarche de baisse des concours de l'Etat aux Collectivités:

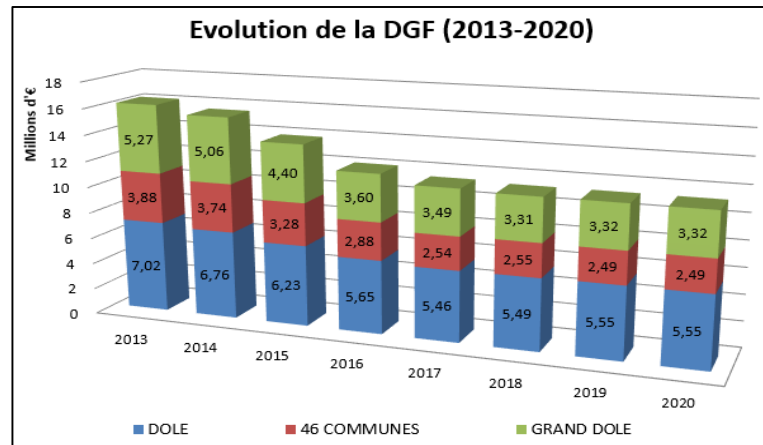
- 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités y compris la DGF)
- 2014: Baisse de -1,5Mds€
- 2015-2017: Baisse de -10Mds€
- 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA estimée à 4,1Mds€.
- 2019-2020: Gel de l'enveloppe DGF

Soit un désengagement de l'Etat envers les collectivités de - 11,47 Mds€ sur la période 2013-2017, sans compter le gel des dotations depuis 2018 qui impacte négativement les ressources des collectivités

Comme l'illustrent le graphique ci-dessous, la baisse cumulée des dotations pour le Grand Dole représente une perte de -2M€, ce qui représente 5% de son budget de fonctionnement.

A l'échelle de l'ensemble intercommunal (Grand Dole + 47 communes), la perte atteint 4,82M€ sur la période, soit une baisse de -26% en moyenne pour les communes et -37% pour le Grand Dole.

Evolution de la DGF (en k€)	DOLE	46 COMMUNES	GRAND DOLE	Total Ensemble Intercommunal	Différence/N-1	Cumul 2013-2020
2013	7 018	3 880	5 273	16 171	0	0
2014	6 761	3 740	5 055	15 556	-615	-615
2015	6 228	3 275	4 400	13 903	-1 654	-2 269
2016	5 649	2 885	3 596	12 130	-1 773	-4 042
2017	5 457	2 542	3 490	11 489	-641	-4 682
2018	5 490	2 553	3 309	11 352	-137	-4 819
2019	5 548	2 488	3 320	11 356	4	-4 815
2020	5 548	2 488	3 320	11 356	0	-4 815



Propos introductifs

Impact local de la politique nationale

Dans cet environnement économique instable pour les collectivités locales, le projet de Budget Primitif 2020 a été élaboré avec la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement, conduisant l'exécutif à faire des choix stratégiques d'organisation et de mise en œuvre de son programme au service de la population et du développement du territoire.

Hypothèses retenues pour l'élaboration du Budget Primitif 2020

Les orientations retenues découlent de ce contexte mouvant et des choix et objectifs politiques suivants :

- Gel des taux d'imposition ;
- Dynamisme des bases fiscales ;
- Poursuite des objectifs du Pacte Financier et Fiscal adopté en 2018 ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement sans réduction des services à la population ;
- Maîtrise de la masse salariale ;
- Poursuite de la politique d'investissement ;

Propos introductifs

Les objectifs

Une pression fiscale contenue

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2020:

Evolution du coefficient de revalorisation des Valeurs Locatives								
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,0124	1,0147	nc
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	1,24%	1,47%	nc
(*) A compter de 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre Novembre N-1 et Novembre N-2 (article 1518bis CGI). La formule est la suivante: $\text{Coefficient} = 1 + [(\text{IPC de novembre N-2}) / (\text{IPC de novembre N-1})]$								
Données IPC: IPC nov 2016: 100,36 IPC nov 2017: 101,47 =====> + 1,24% IPC nov 2018: 103,14 =====> + 1,47% (*) IPC nov 2019 : A paraître mi-décembre (*) en appliquant la formule de révision de l'IPC d'octobre 2018 (103,67) et 2019 (104,46), l'évolution serait de +1,82%								

➤ Augmentation des bases de fiscalité locale (physiques + nominales) de +2%

➤ Gel des taux du Grand Dole

Soit un produit fiscal total estimatif en légère évolution positive par rapport au produit prévisionnel 2019 (env +800K€).

Rappel des taux appliqués par le GRAND DOLE	2019	Proposition 2020
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	22,58%	22,58%
TAXE D'HABITATION	15,75%	15,75%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	3,61%	3,61%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	4,12%	4,12%
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10,41%	10,41% ⁶

Propos introductifs

Un endettement nécessaire au service de l'économie locale

10M€ ont été empruntés au cours de l'exercice 2019, témoignant de la montée en puissance du Grand Dole dans sa politique d'investissement, nécessaire pour rendre son territoire attractif, notamment dans le domaine économique.

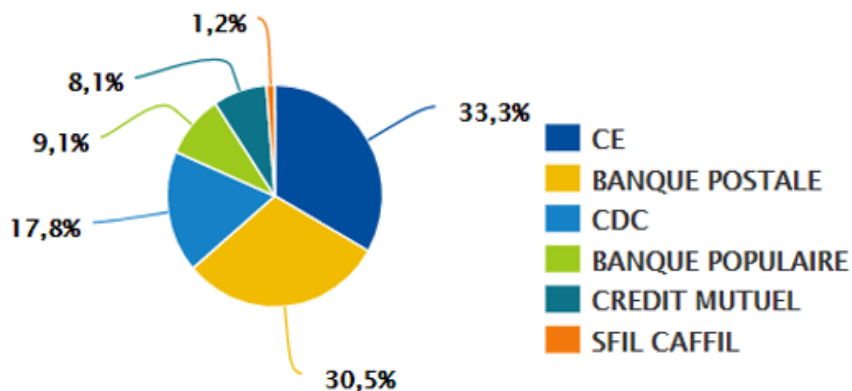
Néanmoins, avec un encours de 32M€ constitué presque intégralement de contrats à taux fixes, et avec un taux moyen de 1,28%, le Grand Dole dispose d'une dette saine et sécurisée auprès d'une multitude de prêteurs.

Pour mémoire, la dette du Grand Dole se présente ainsi :

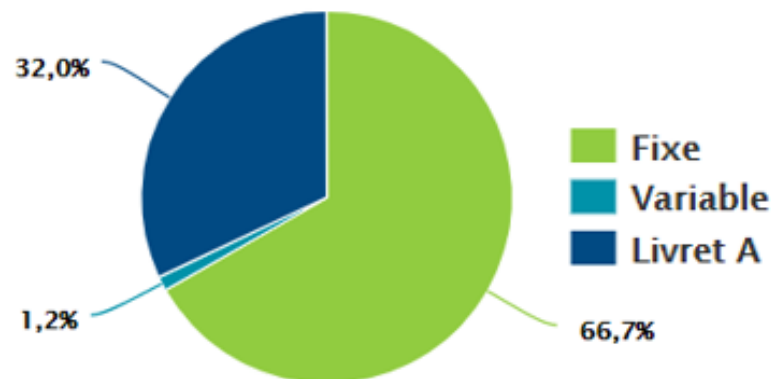
Emprunt 2019			
Capital emprunté (en M€)	Organisme	Taux	Durée
3,0	Caisse d'Epargne	Livret A + 0,30pt	30 ans
3,0	Banque Postale	Fixe 1,21%	20 ans
4,0	Banque Postale	Fixe 0,74%	30 ans

Dette au 01/01/2020 (en M€)	Total	Budget Principal	Budget Annexe
Encours	32,28	31,82	0,46
Capital payé sur la période	1,75	1,66	0,09
Intérêts payés sur la période	0,40	0,39	0,01
Taux moyen sur la période	1,28%	1,29%	0,56%

Dette par prêteur



Répartition par type de risque



Propos introductifs

La maîtrise de la masse salariale

Dans la continuité des orientations de début du mandat, et compte tenu de l'amenuisement des ressources financières, la CA du Grand Dole se doit de contenir sa masse salariale. Elle y parvient grâce à une recherche permanente d'optimisation, en favorisant notamment la mobilité interne, dont les bienfaits ne sont plus à démontrer, tant pour les agents que pour l'employeur.

La mutualisation constitue également une source d'économies d'échelle. Pérennisée, cette-dernière est désormais comptabilisée par convention et non plus via les Attributions de Compensation, venant ainsi renforcer la transparence financière matérialisée par des flux croisés entre les deux collectivités.

Les principales variations qui impacteront la masse salariale sont d'ordre techniques et réglementaires :

- Glissement Vieillesse Technicité –GVT-, dispositif national Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations –PPCR-, augmentation des taux de charges : +219K€;
- Effet en année pleine d'événements survenus au cours de l'année 2019 (ex: frais d'apprentissage, reprise d'agents à ½ traitement...): +303K€;
- Transfert Eau/Assainissement: +123K€;
- Recrutements postes CTE, secrétariats de mairie : +175K€;
- Mise en place de la DSP Piscines: -250K€;
- Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...): -55K€.

Effectifs	Perm / Non Perm	Collectivité	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emplois	Permanents	GD	183	185	185	201	199	236	238	242
		VD	390	385	377	363	344	301	295	293
	Total Permanents		573	570	562	564	543	537	533	535
	Non Permanents	GD	378	429	403	422	383	412	404	-
		VD	278	315	322	361	387	370	308	-
	Total Non Permanents		656	744	725	783	770	782	712	-
Total Emplois			1 229	1 314	1 287	1 347	1 313	1 319	1 245	535
ETP	Permanents	GD	151	152	155	175	174	204	205	210
		VD	370	363	355	342	322	288	282	276
	Total Permanents		521	515	511	517	497	492	487	486
	Non Permanents	GD	65	70	83	95	84	90	87	-
		VD	48	40	41	43	56	60	51	-
	Total Non Permanents		113	110	124	138	140	150	138	-
Total ETP			634	625	635	655	637	642	625	486

Masse salariale (en M€)	2019 (prév)	Objectif 2020	Evolution	
Masse salariale brute	11,55	12,07	+ 0,52	+4,50 %
Masse salariale nette	10,58	10,43	- 0,15	-1,41 %

Propos introductifs

Une action publique moderne et innovante

➤ La Certification des comptes

Associée à la Ville de Dole dans cette démarche, le Grand Dole a adopté la norme comptable M57 depuis 2019. Cette nomenclature tend à se généraliser sous l'impulsion de l'Etat dans sa volonté d'agréger et de consolider les données financières de l'ensemble des administrations publiques.

Sa déclinaison comptable est adaptée à toutes les strates de collectivités et d'organismes publics.

Dans une optique de meilleure communication financière, plusieurs chantiers importants ont été mis en œuvre et se poursuivent depuis 2018. Il s'agit notamment des domaines suivants:

- La gestion des immobilisations et le suivi de l'actif
- Le suivi et le contrôle des satellites
- Le respect du principe de la séparation d'exercice
- La fiabilisation et la sécurisation du système d'information financière
- L'amélioration de la traçabilité dans la gestion des ressources humaines
- La sécurisation de la chaîne de la dépense

➤ La mise en place d'un « Service Facturier » (SFACT)

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures. Il permet notamment de mutualiser les contrôles de la dépense et éviter ainsi la redondance de certains contrôles tout en contribuant à fiabiliser la chaîne de la dépense.

Cette plateforme commune regroupe des agents de la DGFIP et des agents de l'ordonnateur qui ont pour mission d'ordonnancer, mandater et payer les dépenses de la collectivité.

Après une étude de faisabilité et un dialogue permanent avec les services de la Direction Départementale des Finances Publiques le SFACT a démarré le 1^{er} septembre 2019 suite à la signature officielle de la convention constitutive le 2 juillet 2019.

Propos introductifs



Une action publique moderne et innovante

Regroupant, dans les locaux du Grand Dole, trois agents de la collectivité et deux agents de la trésorerie, sous la direction bicéphale du trésorier et de l'adjointe au Directeur des Finances, son périmètre englobe, la Ville de Dole, le Grand Dole, le CCAS de Dole, le Syndicat Mixte de la Grande Tablee ainsi que le Syndicat Mixte Innovia.

Le Compte Financier Unique (CFU)

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020.

Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

En lien avec la certification des comptes et en cohérence avec la création du Service Facturier, le Grand Dole, comme la Ville de Dole, s'est porté candidat et a été retenu pour cette expérimentation qui s'adresse en particulier aux collectivités disposant du référentiel M57.

Le CFU a vocation à devenir, en 2023, la nouvelle présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage l'accent sur les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

BUDGET PRIMITIF 2020

PRESENTATION PAR CHAPITRE



Budget de fonctionnement par chapitre

FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 250	4 498
012 - CHARGES DE PERSONNEL	11 552	12 071
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 650	11 670
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 400	0
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 525	3 483
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 121	10 782
66 - CHARGES FINANCIERES	440	470
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	0
TOTAL DEPENSES	41 948	42 974
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	66	71
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200	1 500
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 514	4 200
73 - IMPOTS ET TAXES	70	30
731 - FISCALITE LOCALE	31 000	31 160
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 612	5 652
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	486	361
TOTAL RECETTES	41 948	42 974



Budget d'investissement par chapitre



<u>INVESTISSEMENT</u>	BP 2019	BP 2020
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200	1 500
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	120	175
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 650	2 010
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	696	345
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 549	2 677
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 645	1 766
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	10 993	8 519
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	247	721
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50	50
TOTAL DEPENSES	20 150	17 763
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 400	0
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 525	3 483
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	120	175
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 850	1 575
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 122	3 254
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 133	9 276
TOTAL RECETTES	20 150	17 763



BUDGET PRIMITIF 2020

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	14 280	14 290	29 740	29 900
ADMINISTRATION GENERALE	1 199	1 564	474	662
PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 300	2 352	631	552
PÔLE ACTIONS SOCIALES	276	273	155	157
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	6 027	6 488	3 259	3 755
PÔLE SPORT	1 575	1 158	337	75
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 605	3 573	478	481
PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 500	2 639	317	322
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	6 260	7 153	5 358	5 571
Sous Total D/R (réelles)	38 023	39 491	40 748	41 474
Sous Total D/R (ordre)	3 925	3 483	1 200	1 500
Total Fonctionnement	41 948	42 974	41 948	42 974

Finances - Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
Fiscalité directe locale			19 930	20 610
Fiscalité indirecte			5 855	5 300
Attributions de compensation	9 380	9 380	20	20
FNGIR	1 635	1 635		
FPIC	600	620	50	10
Dégrèvements fiscaux	35	35		
Compensations d'exonérations			580	660
DGF			3 305	3 300
Contribution SDIS	1 960	1 960		
Intérêts d'emprunts	450	470		
Rc / Chg diverses (dépenses imprévues, non valeurs)	220	190		
BUDGET TOTAL	14 280	14 290	29 740	29 900
COÛT NET			15 460	15 610

Finances - Fiscalité - Dotations



Fiscalité directe : Le produit de fiscalité locale (4 taxes) est fixé à 20,6M€. Il est ajusté au regard du produit définitif probable 2019 et repose sur l'hypothèse d'une croissance des bases (nominale + physique) de +2%. Dans ces conditions, le produit prévisionnel se répartit ainsi:

Fiscalité directe	BP 2019	BP 2020	Evolution
CFE	7 250	7 580	330
TH	10 160	10 430	270
TFB	2 430	2 510	80
TFNF (TATFNB)	90	90	0
Total	19 930	20 610	680

Fiscalité indirecte : Le produit des autres ressources économiques (CVAE, TASCOM, IFER) est estimé à 5,3M€, soit une baisse de -0,6M€ au niveau de la CVAE :

Fiscalité indirecte	BP 2019	BP 2020	Evolution
CVAE	4 300	3 800	-500
IFER	515	500	-15
TASCOM	1 040	1 000	-40
Total	5 855	5 300	-555

Attributions de Compensation, péréquation et dégrèvements fiscaux :

ACTP: elles sont proposées en reconduction aucun nouveau transfert de compétence n'étant intervenu en 2019.

FPIC : Ce prélèvement, qui devrait être à nouveau pris en charge intégralement par le Grand Dole conformément aux orientations du Pacte Financier et Fiscal, et dont l'enveloppe globale est stabilisée à 1Md€ dans le cadre du PLF 2020, est néanmoins budgété en hausse (+60K€ net) par prudence et pour tenir compte du montant réellement constaté en 2019.

FNGIR: il est quant à lui stabilisé à hauteur de 1 635k€.

Dégrèvement fiscal: il s'agit d'une provision visant à couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole.

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales en matière de CFE, taxe d'habitation et taxe foncière décidées par l'Etat et compensées sous forme de dotation de fonctionnement. Sans autre précision, elles sont proposées à hauteur de leur montant réel notifié pour 2019, soit 660K€.

DGF : Elle est inscrite à hauteur du montant octroyé au Grand Dole en 2018, soit 3,3M€, compte tenu du gel de l'enveloppe nationale prévu dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2020. Il convient de préciser que si l'enveloppe de l'Etat est figée, la répartition entre collectivités à l'intérieur de cette enveloppe connaîtra nécessairement des variations par rapport à 2019.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de 470k€. Ils tiennent comptent d'un recours à l'emprunt à hauteur de 10M€ en 2019 et intègrent les frais financiers générés par les emprunts qui seront souscrits au cours de l'exercice 2020.

Charges diverses: ce poste intègre notamment une enveloppe destinée à faire face aux incertitudes concernant la gestion de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales dans le cadre des transferts de compétences imposés par l'Etat.

Administration générale



ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
DG/CABINET	63	64		
PILOTAGE ET COORDINATION	120	122		
COMMUNICATION	50	45		
IMPRIMERIE	30	31		
FORMALITES/ACCUEIL/COURRIER	126	121	7	7
TRANQUILLITE PUBLIQUE	20	25		4
MUTUALISATION (Charges générales)	35	35	250	250
CHARGES GENERALES	444	443	257	261
MUTUALISATION (Masse salariale)	15	15	131	131
CHARGES DE PERSONNEL	739	1 106	86	270
BUDGET TOTAL	1 199	1 564	474	662
COÛT NET	725	902		

Explications :

Cabinet du président : Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à des associations par le Bureau Communautaire.

Pilotage et Coordination : Ce service porte les crédits liés aux études stratégiques. En outre, le service pilotage gère des prestations de conseil juridique et de retranscription des conseils et dématérialisation des convocations pour env. 33k€, et supporte les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale) pour 57k€.

Communication : Ce budget est en baisse du fait d'une optimisation des différents supports de communication.

Imprimerie : budget stable qui couvre uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses

Formalités Administratives : budget en légère baisse qui couvre essentiellement les frais d'affranchissement (100K€) et les charges relatives à la gestion des véhicules de service.

Tranquillité publique : Ce service est chargé de mettre en place et gérer un service de fourrière intercommunale dont la mise en place effective a eu lieu en septembre 2019.

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
FINANCES	70	124		
RESSOURCES HUMAINES	381	397	40	42
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	512	516		
MOYENS GÉNÉRAUX	272	249	480	386
COMMANDE PUBLIQUE	12	11		
CHARGES GENERALES	1 247	1 296	520	428
MUTUALISATION (Masse salariale)	80	80	38	38
CHARGES DE PERSONNEL	974	976	73	86
BUDGET TOTAL	2 300	2 352	631	552
COÛT NET	1 669	1 800		

Explications :

Finances : Un budget de 45k€ est affecté à l'accompagnement du projet de certification des comptes. Dans le cadre de ce projet, une enveloppe de 40k€ est provisionnée pour le recrutement d'un Commissaire au Comptes dont l'intervention débutera en 2020. 20k€ sont consacrés à l'outil de prospective financière et fiscale mise à disposition gratuitement à l'ensemble des communes du Grand Dole. Enfin, une provision est inscrite pour d'éventuels besoins en fournitures ou prestations diverses non fléchées aujourd'hui.

RH : Le budget se compose essentiellement des indemnités d'élus (en stabilité, soit 273k€) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation (55k€, soit +15K€ dans le cadre de la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation) et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) à hauteur de 35K€ (+8K€ par rapport à 2019).

Les recettes du service Ressources Humaines correspondent aux remboursements de frais des communes adhérentes au « pack RH » (42k€).

DSI : ce service centralise l'ensemble des crédits liés à la maintenance et aux prestations relatives aux différents logiciels, ainsi que les abonnements aux outils bureautiques, les prestations d'hébergement (site internet, système d'information financière notamment), les frais de téléphonie ainsi que la maintenance des copieurs.

Moyens Généraux : Ce service gère les crédits suivants:

- les taxes foncières : 134K€.
- les assurances (véhicules et locaux): soit 58K€, en baisse de -12K€ suite au renouvellement du marché.
- Le budget des autres achats récurrents (produits d'entretien, fournitures administratives) est stable, soit environ 57K€.
- les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (360k€), ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 62k€)

Pôle Actions Sociales - Santé



PÔLE ACTIONS SOCIALES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville	150	150		
	Programme de Réussite Educative	27	27		
	Prévention de la délinquance	14	17	5	7
CHARGES GENERALES		191	194	5	7
MUTUALISATION (Masse salariale)		42	42	108	108
MASSE SALARIALE		44	38	42	42
BUDGET TOTAL		276	273	155	157
COÛT NET		122	117		

Explications :

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Action Sociale » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gougues géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est stable, soit 150k€.

Programme de Réussite Educative: comme depuis 2018, ce programme mobilise 27k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action.

Prévention de la délinquance: cette mission entre depuis 2018 dans le giron de la Communauté d'Agglomération. Des crédits à hauteur de 17k€ sont pris en compte dans le budget 2020 afin de mener des actions dans ce cadre.

Pôle Actions Éducatives

PÔLE ACTIONS EDUCATIVES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
ENFANCE - JEUNESSE	Charges de fonctionnement	430	427		
	Goûters GT + prestataires	120	120		
	Conventions avec les communes (Locaux)	277	281		
	Subventions et participations versées	85	85		
	Recettes usagers			500	600
	Participations CAF/MSA/CD39			1 258	1 284
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas GT + prestataires	980	1 200		
	Réductions tarifaires accordées/communes			46	46
	Recettes usagers			1 150	1 400
PETITE ENFANCE	Participation Salon de la Petite Enfance	30	0		
CHARGES GENERALES		1 922	2 113	2 954	3 330
MUTUALISATION (Masse salariale)				154	154
CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES (Charges de personnel)		113	113	125	215
MASSE SALARIALE		3 992	4 262	25	56
BUDGET TOTAL		6 027	6 488	3 259	3 755
COÛT NET		2 769	2 733		

Explications :

Enfance – Jeunesse : ce budget (prestations hors temps scolaire ; mercredis et vacances) se stabilise à hauteur de 913K€
A noter néanmoins une hausse des fréquentations qui entraine une augmentation des recettes usagers (+100k€).

•**Restauration Scolaire** : la hausse prévisible des fréquentations génère une augmentation du nombre de repas commandés à la Grande Tablee ou aux autres prestataires (+220K€) ainsi qu'une hausse des recettes prévisionnelles (+250k€).

•**Petite Enfance** : Des crédits à hauteur de 30K€ ont été alloués au service dans le cadre de l'organisation du salon de la Petite Enfance 2019, événement qui a lieu tous les deux ans.



PÔLE SPORT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
PISCINES	Piscine Léo Lagrange	33	1	37	0
	Aquaparc	134	17	300	0
	Complexe Talagrand		30		
	Frais DSP		250		
GYMNASES	Gymnase Ernest Gagnoux	25	26		
STADES	Stade Bobin	36	44		
	Stade de la pépinière	31	31		
	Stade Paul Martin	40	40		
SPORTS - SERVICES COMMUNS	Golf de Parcey - DSP	110	110		
	Subventions aux associations	103	103		
	Autres charges	9	9		
CHARGES GENERALES		520	659	337	0
MUTUALISATION		78	78		
CHARGES DE PERSONNEL		976	421		75
BUDGET TOTAL		1 575	1 158	337	75
COÛT NET		1 238	1 083		

Explications :

Piscines: la mise en place d'une gestion déléguée des équipements aquatiques dès le printemps 2020 bouleverse la présentation budgétaire. Néanmoins, la Délégation de Service Public devra permettre d'optimiser la gestion de ces équipements, et notamment d'en réduire leur coût de fonctionnement et d'entretien.

C'est notamment pour cette raison qu'aucune recette n'est prévue, celle-ci revenant de fait au futur délégataire.

Gymnase de Saint-Aubin: stabilité du budget de fonctionnement

Stades: les budgets 2020 sont en relative stabilité (+8K€).

Golf: la contribution versée dans le cadre de la Délégation de Service Public est stable, soit 110k€.

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	370	378		
CONSERVATOIRE	102	114	377	382
LECTURE PUBLIQUE	130	149	24	21
VIE ASSOCIATIVE	75	80		
CHARGES GENERALES	677	721	401	404
MUTUALISATION (Masse salariale)	35	35	77	77
CHARGES DE PERSONNEL	2 893	2 817		
BUDGET TOTAL	3 605	3 573	478	481
COÛT NET	3 127	3 092		

Explications :

Événementiel/Médiation culturelle : Ce budget est stable. Il intègre notamment la subvention de 355K€ aux Scènes du Jura et la contribution de 15K€ à l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Conservatoire : le budget de fonctionnement est en légère hausse. Celle-ci s'explique essentiellement par la hausse des subventions dédiées aux écoles associatives de Tavaux et Saint-Aubin (+5K€). Les recettes sont en légère hausse également soit 178K€ (+2K€) en ce qui concerne les recettes tarifaires et 205K€ (+5K€) au titre des subventions de fonctionnement (Département du Jura et DRAC).

Lecture Publique : La hausse des crédits s'explique principalement par l'organisation d'une exposition intitulée « enquête d'insectes » qui génère environ 15K€ de charges de fonctionnement

Vie associative : Il s'agit ici de subventions accordées pour l'organisation d'animations locales (Textes et Bulles, Weekend Gourmand du Chat perché, Rockalissimo, les 30 clochers...). Le détail des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire

PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	828	786		
DROIT DES SOLS - FONCIER	3	1	59	59
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	359	509	125	130
HABITAT / GENS DU VOYAGE	71	84	6	5
URBANISME	51	52		
TRANSPORTS - MOBILITÉ	478	422	20	20
CHARGES GENERALES	1 790	1 854	210	214
MUTUALISATION (Masse salariale)	83	83		
CHARGES DE PERSONNEL	628	702	107	109
BUDGET TOTAL	2 500	2 639	317	322
COÛT NET	2 183	2 317		

Explications :

Droit des sols - Foncier : ce service gère en lieu et place des communes l'instruction des dossiers d'urbanisme. Les recettes sont constituées de la prestation de service rendue à la Communauté de Commune Jura Nord pour cette même mission.

Développement touristique : 500k€ sont versés à la SPL Hello Dole dans le cadre de délégations de services, dont 250k€ pour la gestion de l'Office de Tourisme et 250k€ pour la gestion de Dolexpo-Parc du Jura. Les recettes liées à la taxe de séjour sont quant à elles estimées à 130k€. 10% de ces recettes devront néanmoins faire l'objet d'un reversement au Conseil Départemental, celui-ci ayant délibéré sur l'instauration d'une taxe additionnelle.

Habitat/Gens du voyage : Une enveloppe de 50k€ est reconduite pour déléguer à un prestataire privé la gestion des aires des gens du voyage et de grand passage. En outre, une subvention de 10K€ est proposée à l'association Gadge. Les recettes reversées sont estimées à 5k€. Concernant la politique du logement, une enveloppe globale de 20K€ est reconduite.

Urbanisme : Ce budget sera essentiellement consacré aux démarches administratives et de communication autour du PLUI.

Transports: [la subvention d'équilibre au Budget Annexe est estimée à 362K€](#) (soit -47K€). En outre, le Plan Global de Déplacement fera l'objet d'une étude budgétée à hauteur de 40K€. Cette étude pourrait être subventionnée dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (soit 20K€).

Développement économique : On trouve essentiellement les subventions et participations suivantes:

Subventions (en K€)	2019	2020
Aéroport Dole-Tavaux	150	150
Office de Commerce	40	50
Espace Jeunes	85	85
Incubateur DECABFC	15	6
Initiative Dole Territoire	60	60
Apristhy	10	5
Afhypac	2	2
Pôle Véhicule du Futur	6	6
Syndicat Mixte Innovia	350	205
Programme Emploi Insertion	100	100
Enveloppe non affectée	10	117
TOTAL	828	786

Pôle Services Techniques



PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	12	11		
● ENVIRONNEMENT	4 564	4 743	5 312	5 257
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	102	321		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	43	53	10	
PROPRETE, ESPACES VERTS	35	36		
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	642	685	30	36
CHARGES GENERALES	5 398	5 849	5 352	5 293
MUTUALISATION (Masse salariale)	106	106		
CHARGES DE PERSONNEL	756	1 198	6	278
BUDGET TOTAL	6 260	7 153	5 358	5 571
COÛT NET	902	1 582		

Explications :

Direction : Ce budget intègre une provision de 100K€ relative à la redevance « Eaux pluviales » dont le Grand Dole devra s'acquitter dans le cadre du transfert de la compétence.

Bâtiments : le marché d'exploitation – maintenance du complexe aquatique et sportif, qui entrera en vigueur courant 2020, nécessite l'inscription d'une provision estimée à 177K€. D'autre part, des travaux de maintenance et d'entretien importants sont programmés à l'aquaparc avant son transfert de gestion au délégataire (+16K€). Enfin, l'entretien des infrastructures sportives (stades et gymnases) et culturelles (médiathèques, CRD) ainsi que des structures dédiées à l'enfance-jeunesse génèrent une enveloppe en hausse de +26K€.

Energie : la principale variation provient de l'inscription de crédits pour Dolexpo. En effet, aucun crédit n'avait été prévu au BP 2019 car il était prévu d'associer la SPL Hello Dole au groupement de commande. Finalement l'option d'un conventionnement entre le Grand Dole et la SPL pour la refacturation des frais d'énergie a été retenue.

Autres : les crédits dédiés à la logistique et aux ateliers notamment sont ajustés (+10K€) au regard des besoins identifiés par les différents services opérationnels mobilisés sur l'ensemble du territoire.

Pôle Services Techniques

Environnement



SERVICE ENVIRONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
ENVIRONNEMENT / GESTION DES MILIEUX NATURELS	Charges de fonctionnement	103	132		
	Contributions / Subventions diverses	104	215		
	Subvention AGE (Milieux naturels)			30	12
	Subventions Etat / FEADER (Natura 2000)			192	125
ORDURES MENAGERES	Charges de fonctionnement	307	325		
	Contribution SICTOM	4 050	4 071		
	TEOM			5 090	5 120
CHARGES GENERALES		4 564	4 743	5 312	5 257
MASSE SALARIALE		224	217	6	6
BUDGET TOTAL		4 788	4 960	5 318	5 263
COÛT NET		-530	-303		

Explications :

Environnement / Milieux Naturels:

Ce service est composé de 4 activités :

- Environnement et services communs : il s'agit essentiellement d'actions éducatives et de prévention, soit 3K€
- Natura 2000 : animation du site Natura 2000 et plan de développement rural: 87K€
- Protection des milieux naturels : trames verte et bleue, conventions pluriannuelles: 240K€, dont 160K€ au titre des contributions (Syndicat de la Sablonne, SM Doubs-Loue...) et 40K€ de subventions (projets associatifs, partenariats...). En outre 40K€ sont consacrés à l'animation des espaces naturels sensibles des Monts Dolois et à l'entretien des sentiers dans le cadre du PDIPR.
- Climat : actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial: 17K€ dont 15K€ de subvention à l'organisme ATMO BFC dans le cadre d'un partenariat sur la période 2019-2021.

Ordures Ménagères:

On trouve également sur ce service un budget de 325K€ pour la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est en hausse de +21K€, soit 4,07M€.

BUDGET PRIMITIF 2020

LA MASSE SALARIALE



Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2019	BP 2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	754	1 121
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 054	1 056
PÔLE ACTIONS SOCIALES	85	79
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 095	4 344
PÔLE SPORTS	1 055	499
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 928	2 852
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	711	785
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	862	1 304
GRANDE TABLEE	10	31
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	11 552	12 071
Rbst de la Ville de Dole (Mutualisation)	-508	-508
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	-464	-1 131
Masse salariale nette	10 580	10 432

Variation 2019/2020

-1,40%



Masse salariale consolidée Ville / CAGD



PÔLE	BP 2019	BP 2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 785	3 148
PÔLE MOYENS RESSOURCES	2 343	2 192
PÔLE ACTIONS SOCIALES	356	356
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	8 173	8 450
PÔLE SPORTS	1 337	804
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 934	3 834
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	841	918
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	3 429	3 862
GRANDE TABLEE	624	639
Total Masse Salariale brute	23 823	24 204

Variation 2019/2020

1,60%



BUDGET PRIMITIF 2020

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET



Evolution de l'autofinancement



Grand Dole (en K€)	BP 2019	BP 2020
TOTAL FISCALITE BRUTE	30 875	31 030
REVERSEMENT DE FISCALITE	11 545	11 605
<i>Dont ACTP (net)</i>	-9 360	-9 360
<i>Dont FPIC</i>	-550	-610
<i>Dont FNGIR</i>	-1 635	-1 635
TOTAL FISCALITE NETTE	19 330	19 425
TOTAL RECETTES	28 274	28 961
<i>Dont DGF</i>	3 305	3 300
TOTAL DEPENSES NETTES	24 985	26 542
<u>AUTOFINANCEMENT BRUT</u>	3 289	2 419

Evolution de l'autofinancement



Grand Dole (en K€)	BP 2019	BP 2020
AUTOFINANCEMENT BRUT	3 289	2 419
Rc récurrentes d'investissement (FCTVA / TA)	1 850	1 575
Annuité	-2 085	-2 281
Autofinancement réel	3 054	1 713
Subventions et produits de cessions	2 122	3 254
Emprunts	12 133	9 276
<u>TOTAL INVESTISSEMENTS</u>	17 180	14 078

EVOLUTION ENCOURS	2019	2020
Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)	23 230	31 820
Charge de la dette (=Annuité/Recettes Réelles de Fonctionnement)	5,11%	5,50%

BUDGET PRIMITIF 2020

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



Investissements 2020



DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2020 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
COMPLEXE AQUATIQUE ET SPORTIF	10 000	6 337		
DEPLOIEMENT FTTH / MONTEE EN DEBIT - COFINANCEMENT CD39	500	400		
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	150	150		
AMENAGEMENT BUFFET DE LA GARE	700		200	
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	200	200		
PLUI, PSMV	275	53		
AIDES A LA PIERRE	1 539	1 556	1 539	1 556
LOGEMENT - OPAH/PIG/SOUTIEN LOCATIF/SENIORS	380	320		
ACQUISITIONS FONCIERES	263	441	3	
URBANISME - AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS		90		54
AMENAGEMENTS DOLEXPO / IDEAL STANDARD	250			
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	77	70	20	
ETUDES ET TRAVAUX EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS	190			
SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	181	125	45	27
AMENAGEMENT VOIE GREVY		2 250		1 430
DEVELOPPEMENT DES MODES DOUX	214	31	70	
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE / AIRE DES GENS DU VOYAGE	27	20		
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SPORTIVES	270	235		
TRAVAUX ET EQUIPEMENT ENFANCE-JEUNESSE	203	240		
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS MEDIATHEQUES	540	235	57	7
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS CONSERVATOIRE		31		
TRAVAUX RIVIERES ET TRAME VERTE	289	39	103	20
ASSAINISSEMENT / GESTION DES OM	280	100	86	100
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	205	208		60
EQUIPEMENT ET TRAVAUX DIVERS (TOUS SERVICES)	150	177		
PARTICIPATIONS ET FONDS DIVERS	297	771		
TOTAL	17 180	14 078	2 122	3 254

BUDGET PRIMITIF 2020

LES BUDGETS ANNEXES



Les budgets annexes



(enK€)

	ZONES D'ACTIVITES		TRANSPORTS		ASSAINISSEMENT AFFERMAGE		ASSAINISSEMENT REGIE		EAU AFFERMAGE	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
FONCTIONNEMENT										
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 687	2 829	4 774	4 840	0	71	0	724	0	20
012 - CHARGES DE PERSONNEL	0	0	94	82	0	70	0	92	0	25
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)	0	0	5	0	0	9	0	0	0	0
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	100	185	0	0	0	100	0	0	0	0
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85	100	35	35	0	240	0	382	0	15
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0
66 - CHARGES FINANCIERES	12	18	0	0	0	152	0	124	0	0
Total DEPENSES	2 883	3 131	4 908	4 957	0	653	0	1 321	0	60
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25	25	0	0	0	155	0	90	0	0
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 761	3 009	0	0	0	429	0	1 052	0	0
73 - IMPOTS ET TAXES	0	0	2 600	2 700	0	0	0	0	0	0
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0	0	1 890	2 252	0	39	0	179	0	0
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97	97	9	5	0	30	0	0	0	60
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	409	0	0	0	0	0	0	0
Total RECETTES	2 883	3 131	4 908	4 957	0	653	0	1 321	0	60
INVESTISSEMENT										
020 - DEPENSES IMPREVUES (INVESTISSEMENT)	0	0	29	0	0	0	0	0	0	0
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25	25	0	0	0	155	0	90	0	0
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140	200	0	0	0	207	0	226	0	0
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0	90	0	90	0	0
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20	60	6	50	0	23	0	460	0	15
Total DEPENSES	185	285	35	50	0	475	0	866	0	15
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	100	185	0	0	0	100	0	0	0	0
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85	100	35	35	0	240	0	382	0	15
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	0	0	135	0	484	0	0
Total RECETTES	185	285	35	50	0	475	0	866	0	15



Le budget annexe Zones d'activités et CAN

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
Acquisitions / Cessions	1 100	1 025	2 750	2 998
Aménagements terrains	1 241	1 454		
Entretien/Maintenance/Energie	247	254		
CAN	99	95	108	108
Frais financiers	12	18		
Amortissements	85	100	25	25
Virement à la section d'investissement	100	185		
Total FONCTIONNEMENT	2 883	3 131	2 883	3 131
CAN	20	60		
Dette	140	200		
Amortissements	25	25	85	100
Virement de la section de fonctionnement			100	185
Total INVESTISSEMENT	185	285	185	285



Le budget annexe Zones d'activités et CAN



Etat des Acquisitions / Cessions identifiées ou en cours

Zone	Nom	Acquisitions		Cessions	
		2019	Prévisions 2020	2019	Prévisions 2020
Grandes Epenottes (Dole)	Ville de Dole (cession ECCOFOR)		160		168
	Ville de Dole (cession JOLLIET)		101		120
	Ville de Dole (Cession Ford)	172		172	
	Ville de Dole (Cession FCB Isolation)	90		90	
	Ville de Dole (Moto Box)	118		124	
Zone portuaire (Dole)	Petit-Prost		300		
Prés de Bresse (Saint-Aubin)	RUSTHUL				37
Zone de Brevans	Dole Biogaz			323	
Zone de Rochefort	Commune de Rochefort-sur-Nenon (cession Chazal)		15		30
	Commune de Rochefort-sur-Nenon (solde cession ITM)	89			950
Zone des Charmes d'Amont (Tavaux)	Ville de Tavaux (vente Est Ouvrages)	60		60	
	Ville de Tavaux (vente TSPC)	63		63	
Zone des Chaucheux (Foucherans)	Jura Trucks			196	
	Pagot-Savoie			529	
	S.C.I. D.I.O./EJUPI				244
	Transports Antoine				50
TOTAL		591	577	1 556	1 599

Le budget annexe Transports

SERVICE TRANSPORTS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020
Contrats transporteurs	563	564		
Délégation de Service Public / Car Postal	4 211	4 235		
Versement Transport			2 600	2 700
Participation Région / DGD			1 890	1 890
Charges/Produits divers	40	41	9	5
Amortissements		35		
Subvention d'équilibre du budget principal			409	362
CHARGES GENERALES	4 814	4 875	4 908	4 957
MASSE SALARIALE	94	82		
BUDGET TOTAL	4 908	4 957	4 908	4 957

Explications:

Les crédits pour le paiement des transporteurs assurant le transport des élèves des collèges et lycées sont stables, soit 564K€; DSP: les indemnités (part forfaitaire et part variable) dues au titulaire de la DSP, soit 4,23M€ sont en hausse de +20K€, suite à la mise en place du service « séniors ».

En outre, un crédit de 35K€ est proposé pour poursuivre l'étude « qualité et billettique » à bord des bus.

Enfin, 6K€ sont inscrits pour des prestations et maintenances diverses (entretien V-Dole et mobilier urbain...).

Les recettes ont deux origines:

- La participation de la Région : 750K€ versés par l'Etat à la Région en contrepartie de la gestion des transports scolaires puis intégralement reversés au Grand Dole; une dotation complémentaire d'1,14M€ initialement négociée avec le CD39;
- Le Versement Transport dont la recette est estimée à 2,7M€, en hausse de +100K€ par rapport au BP 2019

Une subvention d'équilibre du Budget Principal est nécessaire. Elle s'établit à 362K€ contre 409K€ en 2019.

Les budgets annexes Eau et Assainissement

Les budgets annexes d'eau et d'assainissement ont été élaborés à partir de la compilation des informations issues des comptes de gestion 2018 des communes et syndicats antérieurement compétents, selon la répartition ci-contre:

- Pour le fonctionnement, une formule d'actualisation (+3%) a été appliquée pour tenir compte de l'inflation.
- Pour l'investissement, les crédits proposés au budget sont issus du recensement effectué auprès des communes et syndicats.
- Concernant la dette, les informations ont été tirées des tableaux d'amortissements fournis par les services de la DGFIP.

Le budget supplémentaire 2020 permettra d'ajuster ces données, d'intégrer les éléments d'actifs (via les PV de mise à disposition des biens) et de reprendre les résultats de clôture.

Une comptabilité analytique zone par zone est mise en place dans le logiciel de gestion financière du Grand Dole.

Zone / Budget	ASSAINISSEMENT AFFERMAGE	ASSAINISSEMENT REGIE	EAU AFFERMAGE
AUTHUME	x		
CRISSEY	x		
DOLE	x		x
ECLANS/NENON	x		
FOUCHERANS	x		
JOUHE	x		
PARCEY	x		
SAINT AUBIN	x		
SIA VEZE	x		
VILLETTE LES DOLE	x		
BIARNE		x	
BREVANS		x	
CHAMPAGNEY		x	
CHAMPVANS		x	
CHOISEY		x	
DAMPARIS		x	
GEVRY		x	
GREDISANS		x	
LE DESCHAUX		x	
MALANGE		x	
MENOTEY		x	
MOISSEY		x	
MONNIERES		x	
PESEUX		x	
RAINANS		x	
SAMPANS		x	
SIA DES RUCHOTTES		x	
SIA PAYS D'AMAOUS		x	
TAVAU		x	
VRIANGE		x	



Les budgets annexes Eau et Assainissement

Assainissement - Affermage

Budget (Libellé)	Section	Type	D	R	
BA ASST AFFERMAGE	F	Amortissements	240 000	155 000	
		Charges de fonctionnement diverses	37 900		
		Charges de personnel	70 000		
		Dépenses imprévues	8 500		
		Dettes - Rbst intérêts	152 000		
		Fluides	22 200		
		Maintenance/Entretien	11 700		
		Petites fournitures	10 100		
		Prestations de services	600		
		Primes d'épuration		17 000	
		Redevances fermiers		30 000	
		Redevances usagers		429 000	
		Subventions		22 000	
		Virement à la section d'investissement		100 000	
	Total F			653 000	653 000
	I	Amortissements		155 000	240 000
		Dettes - Rbst K		207 200	
		Emprunt d'équilibre			135 000
		Equipement et travaux		22 800	
		Etudes		90 000	
Virement de la section de fonctionnement				100 000	
Total I			475 000	475 000	
Total BA ASST AFFERMAGE			1 128 000	1 128 000	

Zones concernées
AUTHUME
CRISSEY
DOLE
ECLANS/NENON
FOUCHERANS
JOUHE
PARCEY
SAINT AUBIN
SIA VEZE
VILLETTE LES DOLE

Les budgets annexes Eau et Assainissement

Assainissement - Régie



Budget (Libellé) ▾	Section ▾	Type	D	R	
BA ASST REGIE	F	Amortissements	382 000	90 000	
		Charges de fonctionnement diverses	102 300		
		Charges de personnel	92 000		
		Dette - Rbst intérêts	123 600		
		Fluides	101 500		
		Maintenance/Entretien	210 300		
		Petites fournitures	17 300		
		Prestations de services	292 300		
		Primes d'épuration		9 500	
		Recettes diverses		37 200	
		Redevances usagers		1 015 100	
		Subventions		169 500	
	Total F			1 321 300	1 321 300
	I	Amortissements	90 000	382 000	
		Dette - Rbst K	225 500		
Emprunt d'équilibre			483 500		
Equipement et travaux		460 000			
Etudes		90 000			
Total I			865 500	865 500	
Total BA ASST REGIE			2 186 800	2 186 800	

Zones concernées
BIARNE
BREVANS
CHAMPAGNEY
CHAMPVANS
CHOISEY
DAMPARIS
GEVRY
GREDISANS
LE DESCHAUX
MALANGE
MENOTEY
MOISSEY
MONNIERES
PESEUX
RAINANS
SAMPANS
SIA DES RUCHOTTES
SIAPA
TAVAUX
VRIANGE

Les budgets annexes Eau et Assainissement

Eau - Affermage



Budget (Libellé)	Section	Type	D	R
BA EAU AFFERMAGE	F	Amortissements	15 000	
		Charges de fonctionnement diverses	20 000	
		Charges de personnel	25 000	
		Redevances fermiers		60 000
	Total F		60 000	60 000
	I	Amortissements		15 000
		Equipement et travaux	15 000	
Total I		15 000	15 000	
Total BA EAU AFFERMAGE		75 000	75 000	

Zone concernée
DOLE